



**PETR PAYS DE PLOERMEL – CŒUR DE BRETAGNE**

Les Carmes, 7 rue du val  
BP 30 555 - 56805 Ploërmel.

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **Projet du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne**

Par arrêté du 13/07/2018 n°2018-01, Mr Patrick LE DIFFON, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne (PPCB) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne arrêté par délibération en date du 20 décembre 2017.

Cette enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du **lundi 27 août 2018, 9h30 et ce, jusqu'au mercredi 26 septembre 2018, 17h30.**

Le dossier est composé des pièces suivantes : l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, le recueil des pièces administratives, la copie des annonces légales, le projet de SCOT arrêté (rapport de présentation ; Projet d'Aménagement et de Développement Durables ; Document d'Orientation et d'Objectifs ; Document d'Aménagement Artisanal et Commercial ; Bilan de la Concertation), le recueil des avis des personnes publiques associées et consultées dont l'avis de l'autorité environnementale et le registre d'enquête publique. Le Tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée de Josiane GUILLAUME, Présidente et de Christine BOSSE et Sylvie PULICI-ESVANT, membres titulaires.

Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier d'enquête publique, aux horaires habituels d'ouverture :

- Au PETR PPCB, siège de l'enquête, Les Carmes, 7 rue du val à Ploërmel,
- Dans les mairies des communes de GUER, JOSSELIN, LA GACILLY, LA TRINITE-PORHOET, MALESTROIT MAURON et PLOËRMEL,
- Au siège des Communautés de Communes PLOËRMEL COMMUNAUTE et DE L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE,

En outre, le dossier sera consultable sur un poste informatique au siège de l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet suivant <http://scot.pays-ploermel.fr>.

Dans les sites de consultation du dossier d'enquête précisés ci-dessus, le public pourra consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par courriel à [scot-enquete@pays-ploermel.fr](mailto:scot-enquete@pays-ploermel.fr) ou par courrier postal à l'attention de la commission d'enquête au PETR PPCB, Les Carmes, 7 rue du val – BP 30555 - 56805 Ploërmel.

En outre, la commission d'enquête tiendra des permanences pour recevoir les observations du public :

**Au siège du PETR PPCB, le lundi 27 août 2018 de 9h30 à 12h30 et le mercredi 26 septembre 2018 de 14h00 à 17h30**

**A la Mairie de Ploërmel, le mercredi 5 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 21 septembre 2018 de 9h00 à 12h00**

**A la Mairie de Guer, le mardi 11 septembre 2018 de 15h00 à 18h00**

**A la Mairie de La Trinité-Porhoët, le mercredi 5 septembre 2018 de 14h00 à 17h00**

**A la Mairie de Malestroit, le jeudi 20 septembre 2018 de 9h00 à 12h00**

**A la Mairie de Mauron, le jeudi 30 août 2018 de 14h00 à 17h00**

**A la Mairie de La Gacilly, le jeudi 20 septembre 2018 de 14h00 à 17h00**

**A la Mairie de Josselin, le samedi 15 septembre de 9h00 à 12h00**

Le rapport ainsi que les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an, au siège du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et sur le site internet

<http://scot.pays-ploermel.fr>